

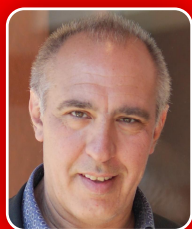
Savoie FO 73

bulletin d'information de l'union départementale des syndicats Force Ouvrière de Savoie

n° 167
Dépôt légal
Septembre 2025



Sommaire



Edito Pierre DIDIO. P: 3



Pot de départ Bayrou P: 4



Manifestation 18 septembre P: 6



Conférence Sociale P: 9



Commission exécutive P: 12



Résolution UDR P: 13



l'AFOC 73, la TVA sociale P: 15

FO Savoie - informations pratiques - agenda

Les Unions Locales

Patrick MOUCHETAN

UL AIX-LES-BAINS
24 et 26 rue Marlioz
09.84.59.58.01
Tous les mardis de 17 à 20 h

Raoul GUERAUT-PINET

UL ALBERTVILLE
23 rue des Fleurs –
04.79.32.78.81

Brunot GUILLOT

Thierry MAYORAL

UD CHAMBERY
Maison des Syndicats
3 rue Ronde - 04.79.69.24.87

Jean Luc MEUR
Les 1^{er} de 18 à 19 h

UL MOUTIERS
Maison des Syndicats
82 Rue du Chemin de Fer
(derrière la Mairie)
et 3^{ème} jeudis du mois

UL PONT-DE-BEAUVOISIN
Rue des Etreys
04.79.69.24.87

André BUISSON

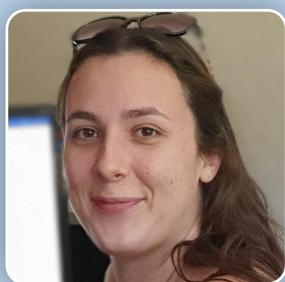
UL MONTMELIAN
Maison des Syndicats
2 rue docteur Veyrat 04.79.69.24.87

Nathalie PINET

Claude BILLET

UL ST JEAN-DE-MAURIENNE
Place du Champ de Foire – 04.79.59.81.80
1^{er} et 3^{ème} lundis du mois de 17 à 18 h 30

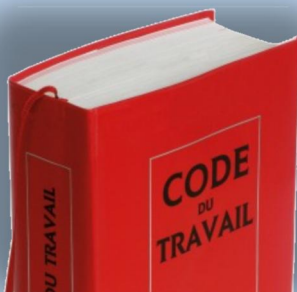
UL MODANE
Bâtiment des Services Technique
90 rue de Polset 2^{ème} Etage



PERMANECES JURIDIQUES

Lundi, Mardi, Mercredi

Tel: 04 79 69 24 87



FO Savoie N° 167 - prix 1,50 € abonnement 3,50 €

Ont participé à la rédaction à l'illustration et à la relecture de ce numéro :

Pierre DI DIO

Anne Laure BAILLET

Christian FLORENTIN



Photos droits réservés : FO, UD FO Savoie, pixabay.com (libre de droits)

Les codes barres ont été créés avec le site www.unitag.io/fr/qrcode

Le gouvernement demande, encore et toujours aux salariés, aux chômeurs et aux retraités de ce pays de faire des efforts pour que l'état économise 40 milliards.

Je souhaite aborder le contenu de 2 rapports sortis récemment.

Le premier avait été commandé par Elisabeth BORNE, alors 1^{er} ministre, et confié à 2 économistes, Antoine BOZIO et Etienne WESMER. Ce rapport porte sur les politiques d'exonérations de cotisations sociales patronales.

Ce rapport, BOZIO WESMER, sorti en 2024, a été présenté à la commission des affaires sociales du Sénat. Il y a le fond et la forme, lors de la présentation de ce rapport.

Sur la forme, il faut souligner l'amateurisme de nos Sénatrices et Sénateurs de cette commission. Sur une quarantaine de Sénateurs de cette commission, à peine plus d'un tiers y participaient. Une d'entre eux a abordé sa question à l'économiste en lui avouant qu'elle n'avait même pas lu le rapport.

Et surtout aucun d'entre eux n'a été en mesure de soulever quelques règles mathématiques du niveau CE2. Alors que Antoine BOZIO les met en garde sur la perte hypothétique de 1 million d'emplois en cas de suppression des 78 Milliards d'exonérations annuelles, aux entreprises, personne ne sort la calculatrice. Personne ne fait le lien entre la somme astronomique qui est faite en cadeau aux entreprises et le nombre de salariés qui pourraient faire les frais de la suppression de ces exonérations.

L'arithmétique est pourtant simple. En versant 2500 euros brut par mois, c'est bien au-delà du smic, auquel j'ajoute 900 euros de cotisations patronales dû, pendant 12 mois. Le coût est de 40 800 euros annuels par salarié. 40 800 euros multi-

plié par 1 million de salariés, cela nous donne 40,8 milliards. Avec 78 Milliards d'euros d'économies, non seulement on maintient dans l'emploi la perte hypothétique de 1 million d'emplois. Nous pourrions aussi transmettre à la Sécurité Sociale 10,8 milliards de cotisations. De plus nous ferions 37 Milliards d'économie pour le budget de l'état. **C'est mathématique.**

Il y a des emplois pour lesquels il est urgent d'investir et qui ne sont pas délocalisable. Dans les hôpitaux, les cliniques, les maisons de retraites, l'aide à domicile, la police...

Ceux qui crieront au scandale ce seront principalement l'industrie, qui n'est pas des plus concernée par ces exonérations et la grande distribution qui n'est que trop concernée.

Pour nos amis Patrons de la grande distribution, l'exemple de carrefour qui n'est pas le pire, a encaissé en 10 ans, 2,3 milliards d'euros d'aides publiques et dans la même période carrefour a distribué 2,8 milliards de dividendes. Ce sont nos impôts qui ont été distribués aux actionnaires de carrefour. Leurs emplois ne sont pas délocalisables et carrefour a largement les moyens de les assumer.

Pour nos amis Patrons de l'industrie, Michelin annonce 1254 licenciements alors que 72 millions de nos impôts lui ont été offerts, pendant que cette entreprise distribue 1,4 milliard de dividendes. ArcelorMittal distribue en moyenne 200 millions de dividendes par an pendant que l'Etat Français lui transfère 379 millions en 2023. LVMH supprime 1200 postes, alors que ses aides publiques ont atteint 275 millions dont 193 millions d'exonérations de cotisations sociales. Ces emplois là sont délocalisables.

Mais vous avez tous compris que nos impôts ne servent pas à maintenir les



Pierre DI DIO
SG UD FO SAVOIE

emplois en France et encore moins à en créer. Nos impôts servent à faire grossir la fortune des 10 % les plus riches.

Le second rapport est celui du Sénat qui est sorti ce mois de juillet 2025. La conclusion de ce rapport est claire. Il fait état de 2267 dispositifs d'aides publiques aux entreprises pour un montant de 211 Milliards par an. En 5 ans les exonérations de cotisations sociales ont bondi de 21 milliards d'euros. Chaque fois que le smic augmente, il recule d'autant la limite d'obtention des exonérations. C'est un choc lorsque l'on sait que des entreprises perçoivent ces aides et qu'elles les reversent à leurs actionnaires en France et à l'étranger. Des entreprises étrangères au travers de leurs filiales en France siphonnent notre argent public.

211 Milliards de cadeaux aux entreprises, pour entendre dire que le voleur c'est celui qui touche 400 euros de RSA, le voleur c'est celui qui est en arrêt de travail depuis 15 jours, le pacha c'est le retraité qui perçoit trop de retraite, le faînéant c'est le chômeur qui ne cherche pas de travail.

C'est un holdup sur nos cotisations, sur nos impôts, sur notre santé, sur notre retraite, et les cerveaux de ces méfaits ce sont nos gouvernements successifs. Certains nous ont même promis le ruissèlement et nous subissons l'aridité sociale avec notre propre argent.

On nous trompe et, en plus, on nous demande de régler la note.

Le 8 septembre, le pot de départ de François Bayrou.



"Pourquoi ce serait encore aux salariés de payer les erreurs et les décisions des gouvernements successifs ?

On nous demande aujourd'hui d'accepter de travailler deux jours de plus gratuitement. Deux jours qui rapporteraient, selon le gouvernement, 4,2 milliards d'euros... Ceci toujours sur notre dos ! D'autant que ces jours de congés en moins pour du travail en plus, seront des jours de congés en plus, pour du travail en moins pour les 1,3 million de salariés des hôtels cafés restaurants. Et oui, si nous sommes au boulot pendant ces 2 fériés, on ne pourra pas dépenser pour que les autres puissent travailler.

Point suivant : Le durcissement de l'accès au chômage. Une mesure incompréhensible et inacceptable ! Puisque que l'Unedic affichait un excédent de 4 milliards en 2022, de 5,3 milliards en 2023, et encore 4 milliards en 2024. On parle de nos cotisations et ils font main basse dessus. Autre point, et là il faudrait poser la question à Monsieur le 1er Ministre :

En quoi assouplir le recours aux contrats courts réduit la dette ?

En quoi réduire les délais de saisine des conseils de prud'hommes réduit la dette ?

En quoi favoriser le statut d'indépendant, faciliter le forfait jours ou autoriser la monétisation de la 5^e semaine de congés payés... réduirait la dette ?

La réponse est simple : **en rien.**

Ces mesures ne réduisent en rien la dette. Ce sont les cadeaux de Noël 2025, faits au patronat.

Un point sur l'année blanche. Qu'est-ce que cette année blanche. Il s'agit du gel de toutes les prestations sociales qui ne seraient pas réévaluées. Il s'agit du Gel des salaires des fonctionnaires.

Mais après autant d'années, on ne devrait même plus parler de gel...

Pour les fonctionnaires, il faut parler de cryogénisation !

Autre gel, celui du barème de l'impôt, qui ferait basculer des milliers de personnes dans l'impôt et en ferait payer davantage à d'autres. Toutes ces congelations, pour grappiller quelques milliards. Mais pour combien de temps ? Pour une seule fois ! 2026 ! C'est du One shot. Et l'année d'après, on fait quoi ?

On vend la tour Eiffel ?

Lors de son intervention du 25 août, François disait : « la maison brûle. » Et il essaie d'éteindre l'incendie avec un seau d'eau.

Encore un point, c'est celui qui concerne l'assurance maladie. Et là il y en a pour tout le monde.

Fin du remboursement à 100% pour les Affection de Longue Durée. Si vous avez du diabète, un cancer, une maladie cardiovasculaire. Il y a 30 ALD, il va falloir faire des emprunts au regard du prix de certains traitements. Ceci dit, si un de vos proches à la maladie d'Alzheimer, il aura probablement oublié qu'un jour la Sécurité Sociale le prenait complètement en charge. Dans ce chapitre, le gouvernement prévoit aussi une augmentation des franchises et des participations forfaitaires.

Pourtant le pognon nous savons où le trouver. La vérité, est la suivante :

La dette, c'est 3400 milliards. Sur les 10 dernières années, 1600 milliards, soit la moitié de cette dette, ont été distribués en aides publiques... aux entreprises de droit privé.

1600 milliards d'euros de nos impôts sur 10 ans, ont été donnés au patronat et surtout aux grandes entreprises de ce pays. Ces mêmes entreprises qui ont distribué pendant cette même période

550 Milliards d'euros de dividendes aux actionnaires.

A ce sujet, la France détient la première place en Europe, depuis près de 10 ans, de distribution de dividendes. De plus nous sommes à la 4^{ème} place Mondiale pour la distribution aux actionnaires.

Toutes ces bonnes idées sont celles d'un 1er Ministre qui ne représente rien, si ce n'est que lui-même et son Patron. Le 1er Ministre n'est, par ailleurs, élu par personne.

Quand il partira il percevra une indemnité de 3 fois son dernier traitement. Et à sa retraite il disposera d'un véhicule de fonction avec chauffeur et carburant payés à VIE.

Voilà la réalité.



41 ans de cotisation FO, Gilles FALCOZ reçoit la médaille Syndicale.



Gilles Falcoz fête son départ en retraite à l'Union Départementale FO de Savoie

Ce vendredi 19 septembre 2025, l'Union Départementale FO de Savoie a accueilli le pot de départ en retraite de **Gilles Falcoz**, en présence de ses très nombreux collègues de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Après son service militaire dans

l'Armée de l'Air sur le plateau d'Albion, Gilles rejoint ce qui s'appelait alors le **Trésor Public**. Titularisé le 1er juillet 1983, il a exercé de nombreux postes au sein de l'administration avant d'être promu contrôleur le 1er septembre 2023 à la DGFIP de Savoie.

Très estimé dans le département, il a su gagner le respect et la reconnaissance de collègues issus de tous les niveaux de la hiérarchie, venus nombreux lui rendre hommage.

Sur le plan syndical, **Pierre Didio**, secrétaire général de l'UD FO de Savoie, a rappelé le parcours militant de Gilles Falcoz. Engagé dès 1984 au sein de la section FO Trésor Public, il devient en 2012 secrétaire du syndicat réunissant les agents du Trésor et des Finances Publiques.

En 2019, il est élu à la commission exécutive de l'UD FO de Savoie. Militant réfléchi, posé et déterminé, il a su en dix ans **doubler le nombre d'adhérents FO** à la DGFIP.

Après 41 années d'engagement au service de ses collègues et du syndicalisme, Gilles Falcoz souhaite désormais s'investir dans les instances départementales qui rassemblent celles et ceux ayant consacré leur vie à la défense des autres.

A ce titre et en signe de reconnaissance, **Pierre Didio** lui a remis la **médaille syndicale Force Ouvrière**.



FO territoriaux de Savoie tire la sonnette d'alarme

Jeudi 11 septembre, le Groupement Départemental des services publics FO de Savoie a réuni l'ensemble des responsables syndicaux des territoriaux FO de Savoie à Chambéry, à l'occasion de la rentrée sociale de septembre.

En présence d'une quarantaine de militants, la secrétaire Générale, Laurence D'INTRONO, dénonçait les attaques contre le service public. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité d'un climat social national tendu et de la mobilisation nationale du 18 septembre prochain.

Au centre des préoccupations : la multiplication des mesures qui fragilisent les conditions de travail des territoriaux. FO alerte sur :

- la suppression de postes,
- La suppression des 2 jours fériés
- Le gel du point d'indice

- La remise en cause de la 5^{ème} semaine de congés payés
- la dégradation des services publics

Malgré ce contexte difficile, FO se félicite de l'accord retenu de la convention « santé » passé par le centre de gestion de la FPT 73 avec la MNT ET RELYENS qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 6 ans, à l'ensemble des agents des collectivités en Savoie.

Une intervenante de la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale),

est venue présenter ce contrat santé qui offrira des conditions très favorables pour les agents avec une tarification très attractive.

Nos représentants FO vont désormais négocier dans tous les CST auprès des élus afin qu'ils adhèrent à ce contrat avec une participation significative, de façon à redonner un peu de pouvoir d'achat et de fidéliser les agents. La santé des agents doit être une priorité pour nos élus.



Manifestation du 18 septembre 2025

Prise de parole intersyndicale

Jeudi 18 septembre, Place du Palais de Justice à Chambéry

Aujourd'hui, toute l'intersyndicale est mobilisée. Car nous refusons de payer, une fois de plus, la facture d'un budget d'austérité qui saigne le monde du travail pour préserver les profits d'une minorité. Le 10 septembre, nous étions plus de 6000 à Chambéry, et plus de 300 000 partout en France. Ce jour-là, la rue a parlé d'une seule voix : nous ne paierons pas leur crise !

Le budget 2026 est un véritable menu d'immondices : désindexation des retraites, doublement des franchises médicales, coupes dans les hôpitaux et les écoles... Pendant ce temps, le patronat empoche 211 milliards d'aides publiques, sans contrôle ni contrepartie. Des entreprises dopées qui ne trouvent rien de mieux à faire que de licencier.

Macron peut sacrifier autant de Premiers ministres qu'il le veut, sa stratégie reste la même : tout changer pour que rien ne change. Voilà la politique du gouvernement : prendre à celles et ceux qui n'ont plus rien pour enrichir ceux qui ont déjà tout.

Et maintenant, le MEDEF menace de manifester si on touche à ses privilèges ! Qu'il le fasse : c'est bien la

preuve qu'ils ont peur. Peur d'un mouvement social uni, large, déterminé. Peur que le monde du travail relève la tête. Alors, montrons-leur qu'ils ont raison d'avoir peur !

Camarades, notre responsabilité est claire : organiser, unir, mobiliser. Parce que seule la grève peut faire plier ce gouvernement et le patronat. Et si nous laissons faire, chaque recul nourrit le désespoir, chaque injustice fait monter l'extrême droite. Elle détourne la colère vers de faux ennemis, et laisse les actionnaires tranquilles. Ne nous trompons pas d'adversaire : c'est ensemble qu'il faut lutter !

Le 10 septembre a montré notre force. Le 18 doit marquer un tournant. En Savoie, comme ailleurs, amplifions le mouvement, construisons la grève, imposons un autre avenir : pour nos salaires, pour nos droits, pour la justice sociale.

Le gouvernement martèle que la France est malade : 3 400 milliards d'euros de dette. Il faut un traitement, dit-il. Mais la vraie question, c'est : qui paie le traitement ? Les plus pauvres, ou enfin, les milliardaires ? La réponse est claire : ce n'est pas à nous de payer les choix des gouvernements successifs.

Le rapport du Sénat de juillet 2025 est sans appel : 211 milliards d'euros d'argent public sont versés chaque année aux en-



treprises privées. C'est notre argent, celui de nos impôts. En 2024, 100 milliards de dividendes ont été versés aux actionnaires du CAC 40. La moitié des aides publiques alimente les profits des 1 % des plus riches, qui détiennent déjà 25 % des richesses.

La dette est dans les caisses des patrons, engraisés, avant de délocaliser et de licencier. Cela fait 30 ans qu'ils tricotent la dette à coups d'exonérations de cotisations sociales : plus de 80 milliards en 2024, selon un rapport commandé par Elisabeth BORNE, la même qui a imposé



Manifestation du 18 septembre 2025

la dette, cela fait 30 ans qu'ils la font payer aux fonctionnaires : salaires gelés, effectifs réduits. Six réformes de l'assurance chômage en cinq ans. Trente ans de politiques antisociales. Non, ce n'est pas aux salariés, aux chômeurs ni aux retraités de régler l'addition. Il faut nous restituer l'argent jeté depuis des décennies dans les poches des actionnaires. Mais nous qui sommes dans la rue aujourd'hui, évitons les illusions ! **Un jour de mobilisation ne suffira pas !**

L'une des attaques les plus insupportables de ce budget, c'est le doublement des franchises médicales et des participations forfaitaires. C'est une mesure brutale, injuste, qui pénalise encore celles et ceux qui ont déjà du mal à se soigner.

Après un premier doublement en 2024, ce nouveau relèvement est imposé sans concertation, sans débat public, en plein été. Les projets de décret prévoient de doubler non seulement le montant par boîte de médicament ou acte médical, mais aussi les plafonds annuels : consultations, actes paramédicaux, transports sanitaires.

Pour les personnes atteintes de maladies chroniques ou nécessitant des soins réguliers, c'est un surcoût di-

rect, estimé à plus de 70 € par an pour les seules affections de longue durée.

Alors que les inégalités explosent et que la santé publique manque cruellement de moyens, le gouvernement choisit de faire payer les malades plutôt que de mettre à contribution les grandes fortunes. Répétons-le : la santé n'est pas une marchandise.

Le budget présenté par le gouvernement est brutal et injuste. Une fois de plus, il choisit de protéger les plus riches et de faire payer les autres : les travailleurs, les retraités, les malades, les précaires. Ce sont toujours les mêmes qui subissent, pendant que d'autres continuent de s'enrichir. Depuis 2017, les politiques menées expliquent une grande partie de la dette : baisses massives d'impôts pour les plus riches, aides financières sans contrepartie pour les plus grandes entreprises, exonérations de cotisations sociales qui privent la protection sociale de ressources indispensables.

Aujourd'hui, on voudrait encore nous faire serrer la ceinture. Mais ce n'est pas aux salariés, aux retraités ou aux plus fragiles de payer ! Un autre cap est possible : il est urgent que l'effort soit enfin réparti équitablement, en

direction des plus riches et des grandes fortunes.

Rappelons-le : pour plus de justice fiscale et sociale, il faut changer de cap, ici et maintenant.

Si nous sommes là aujourd'hui, c'est pour affirmer que la grève reste notre arme. Le 10 septembre l'a montré : quand nous nous mobilisons ensemble, nous pesons. Mais pour gagner, il faut aller plus loin, plus fort, plus nombreux.

Le budget du nouveau gouvernement est une déclaration de guerre sociale : toujours moins pour nous, toujours plus pour les patrons. Pendant que 211 milliards d'aides publiques continuent d'alimenter les profits records et les dividendes du CAC 40, on coupe dans les hôpitaux, les écoles, la justice et les transports.

Et comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement veut encore affaiblir le Code du travail : réduire le délai de contestation des licenciements, faciliter le recours aux CDD et à l'intérim, rallonger le temps de travail, augmenter les jours de carence.



Manifestation du 18 septembre 2025

Face à ces attaques, nous n'avons qu'une réponse : organiser la grève, multiplier les assemblées générales, faire converger nos luttes.

Non, ce ne sont pas les services publics qui expliquent la hausse de la dette. La dépense publique est stable : 57,2 % du PIB aujourd'hui, contre 57,7 % en 2017. Ce qui fragilise la société, ce sont les suppressions de postes et le gel des salaires.



Supprimer 3000 postes de fonctionnaires en 2026, c'est aggraver encore les conditions de travail et les difficultés des services publics, alors même que la population a besoin de plus d'éducation, de santé, de services sociaux. Geler le point d'indice, c'est accentuer la crise de recrutement.

Les services publics sont le patri-

moine de celles et ceux qui n'en ont pas. Ils ne sont pas un coût, mais un investissement indispensable au bien-être de toutes et tous. Et non, ce n'est pas la protection sociale qui creuse la dette : y toucher, dans un pays où 15,4 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, ce serait accroître encore les inégalités.

Nous, étudiantes et étudiants, sommes en première ligne face à la crise sociale. Selon le dernier baromètre du Secours populaire, près d'un jeune sur deux déclare avoir des difficultés à s'alimenter correctement et 22 % se disent même **désespérés** de leur situation. Plus de la moitié rencontrent des problèmes pour payer leurs frais médicaux, leurs vêtements, ou accéder à des activités culturelles. Beaucoup doivent travailler à côté de leurs études, souvent dans des emplois précaires, ou même contracter des prêts étudiants qui les endettent dès le départ.

Cette réalité est intenable. Elle prive la jeunesse d'avenir et accentue la détresse psychologique : 50 % des jeunes se disent angoissés par leur avenir. Pendant que les grandes fortunes sont épargnées, nous payons le prix fort.

Nous exigeons un **revenu d'autono-**



mie, une protection sociale digne et des investissements massifs dans le logement, la santé et l'éducation. Parce qu'un pays qui abandonne sa jeunesse est un pays qui se condamne lui-même.

Le 10 septembre a montré la voie. Le 18 septembre doit marquer un nouveau tournant. En Savoie comme partout en France, faisons entendre notre colère et nos revendications : une fiscalité juste, des salaires et pensions revalorisés, la défense des services publics, la protection sociale pour tous, la retraite à 60 ans, et une transition écologique ambitieuse.

Unissons nos forces pour faire reculer ce gouvernement et imposer un autre choix de société, fondé sur la justice sociale, l'égalité et la solidarité !



Conférence sociale du 9 septembre 2025, Notre sécurité sociale de 1945.

À Chambéry, une conférence marque les 80 ans de la Sécurité sociale et interroge sur son avenir. L'événement rappelle qu'il s'agit d'une conquête sociale vivante, née des luttes, et non d'un monument figé dans le passé.

Avant 1945, la solidarité prenait déjà forme via l'assistance municipale et les sociétés de secours mutuel. Des traces anciennes existent, mais l'histoire s'ancre surtout du Moyen Âge à la Révolution. Dès le XVI^e siècle, des bureaux d'aide structurent l'assistance, comme « l'Aumônerie générale » à Paris. Les corporations ouvrières organisent également la solidarité, à l'image des cordonniers de Perpignan dès 1326. En 1790, la Société typographique parisienne définit déjà des prestations maladie et vieillesse. Au XIX^e siècle, l'industrialisation révèle la précarité et la nécessité d'un cadre collectif,

l'État ne s'impliquant vraiment qu'à la fin du siècle.

Les assurances sociales de 1928-1930 couvrent plusieurs risques mais restent fragmentées. En 1945, malgré un pays ruiné par la guerre, la Sécurité sociale est fondée en moins d'un an. Le contexte syndical est alors celui d'une CGT unifiée, d'où émergeront les futurs militants de Force Ouvrière en 1948. Georges BUISSON, dirigeant syndical, propose dès 1943 un projet ambitieux et autogéré : une caisse unique, la gratuité des soins et une gestion par les assurés. Son projet inspire les ordonnances d'octobre 1945, malgré des compromis politiques.

Trois figures majeures émergent. Ambroise CROIZAT, ministre du Travail, porte politiquement la mise en œuvre. Pierre LAROQUE en est l'architecte administratif, donnant cohérence et modernité

au système. Georges BUISSON, enfin, défend une Sécu démocratique, « la démocratie dans la vie de tous les jours ». La Sécu repose sur un principe fondateur : cotiser selon ses moyens, recevoir selon ses besoins. Elle institue le salaire différé et reconnaît la place des syndicats dans sa gouvernance. La branche retraite met fin à l'indignité des vieux jours sans droits dans la misère et la dépendance.

Rapidement pourtant, des inflexions surviennent. Les ordonnances JEANNENEY de 1967 rompent l'unicité du système et modifient la gouvernance. Les années 1990 voient l'essor de la CSG et de la CRDS, renforçant l'étatisation du financement. En 2004, une réforme accroît le pouvoir des directeurs au détriment des conseils. Pour Force Ouvrière, ces évolutions affaiblissent le paritarisme fondateur.



Conférence sociale du 9 septembre 2025, Notre sécurité sociale de 1945.



Le financement s'est éloigné des cotisations, tombées sous la barre symbolique des 50 %. FO dénonce l'ampleur des exonérations patronales, désormais supérieures à 80 milliards d'euros. Effet induit : pression sur les salaires et « smicardisation » de l'emploi. Le syndicat critique un « mythe du trou de la Sécu » masquant des choix politiques. La dette sociale est aussi alimentée par des transferts étatiques, dont la dette COVID. 136 milliards de dépense du « quoi qu'il en coûte » de 2020 ont été transféré à la CADES qui est alimenté par les prélèvements CSG CRDS. Vous pensiez avoir bénéficier de l'argent magique du gouvernement, et bien nous sommes en train de rembourser ce qu'on

nous a avancé en 2020.

Malgré tout, la Sécu demeure un pilier de la solidarité intergénérationnel, amortisseur des crises et socle de cohésion. Pour autant les défis s'accumulent avec le vieillissement de la population, l'inégalité d'accès aux soins et le financement durable. Le modèle d'origine vise l'universalité, la solidarité et l'indépendance des aléas budgétaires. LAROQUE rappelait que la Sécu n'est pas un instrument politique mais une volonté de justice. BUISSON la voyait comme un outil démocratique. CROIZAT a assuré sa concrétisation législative.

La conférence insiste sur l'éducation du public et la lutte contre la désinformation. FO distingue

clairement cotisation, fondement du salaire différé et de la gestion paritaire, et impôt, soumis aux choix politiques. Le syndicat appelle à défendre la gouvernance par les cotisants.

Les intervenants soulignent que réduire les cotisations fragilise la protection sociale. La conférence met en lumière le poids des 211 Milliards d'euros, d'aides publiques, sans contrepartie aux entreprises et rappelle que la fraude aux cotisations pèse lourdement sur l'équilibre du système. Contrairement à ce que le gouvernement veut nous faire croire, pour culpabiliser les salariés et infliger des mesures de remboursements, les $\frac{3}{4}$ de la fraude vient des professionnelles de santé.

Conférence sociale du 9 septembre 2025, Notre sécurité sociale de 1945.

Mais les sommes les plus importantes, bien au-delà des escroqueries des professionnels de santé, c'est le travail dissimulé qui prive la Sécu de colossale recette. Pour information, le travail de chaque contrôleur de la Sécurité Sociale réintègre 4 fois le montant de son salaire, en cotisations, dans les caisses de la Sécu.

Les Caisses d'Allocations Familiales, avec 30 000 salariés, assurent au quotidien le versement d'aides à 13 millions de foyers et soutiennent familles, enfants, jeunes et parents isolés. Elles gèrent des dispositifs essentiels comme le RSA, la PAJE, la Prime d'activité et les aides au logement. En Savoie, la CAF compte 173 employés et couvre près de 200 000 personnes, avec plus de 400 millions d'euros d'aides versées chaque année. Sans l'engagement des agents, la Sécurité sociale ne serait qu'une idée abstraite.

Mais les gouvernements successifs fragilisent le système : baisses budgétaires, complexification des démarches, numérisation à marche forcée et remise en cause des principes de solidarité. Les agents subissent surcharge, réorganisations et précarité, tandis que des millions de bénéficiaires voient leurs droits retardés.

Les revendications sont claires : plus de moyens humains et financiers, reconnaissance du travail accompli, respect des valeurs fondatrices et accès équitable aux droits. À l'occasion des 80 ans de la Sécurité sociale, il s'agit de rappeler l'importance d'un modèle social solidaire, au service des familles, des plus fragiles et des générations futures.

L'éclairage est apporté par Éric GAUTRON, secrétaire confédéral FO, et Patrick LATOUR, président de la CPAM de Savoie, Nabila BABA administratrice à la CAF et Pierre DIDIO, Secrétaire Général de FO Savoie. L'anniversaire n'est pas qu'une commémoration : il engage l'avenir de notre modèle social.

Force Ouvrière plaide pour un retour à l'esprit de 1945 : univer-



FO Savoie

CONFERENCE SOCIALE

Notre Sécurité Sociale, d'octobre 1945

La Sécu : un héritage pour l'avenir avec

Eric GAUTRON
Secrétaire Confédéral
Secteur Protection Sociale

Salle Jean Renoir

Le 9 septembre 2025
A 17H30
30 rue Nicolas Parent
CHAMBERY

Conférence Publique
ENTRÉE GRATUITE
Organisée par
l'Union Départementale
FO de Savoie

Si on laisse faire le Gouvernement, ça finira comme ça !

sité, paritarisme et salaire différé. Les participants appellent à une mobilisation continue pour défendre cette conquête sociale. À Chambéry, la célébration se veut aussi un appel à protéger la Sécu « coûte que coûte ». Huit décennies après sa création, l'institution reste au cœur du pacte républicain social.



Commission exécutive de l'union départementale



La commission exécutive de l'Union départementale FO de Savoie a tenu sa réunion le vendredi 13 juin 2025, rassemblant ses 35 membres. Le Secrétaire Général, Pierre Didio, a profité de l'occasion pour faire le point sur l'actualité sociale, abordant divers sujets allant des résultats des élections professionnelles à la défense de la Sécurité sociale.

Bilan des élections professionnelles et position de FO en Savoie

Le Secrétaire Général a débuté en dressant un bilan du dernier cycle d'élections professionnelles. Dans le secteur privé, FO Savoie maintient sa deuxième place au niveau départemental avec un peu plus de **24 % de représentativité**. Cette position stable se situe à cinq points du troisième syndicat et huit points du premier.

Cependant, il est à noter une nette diminution du nombre d'implantations syndicales dans les Comités Sociaux et Économiques (CSE) des entreprises du département. Cette régression est attribuée à la réforme de 2017 initiée par Emmanuel Macron, qui a conduit à la fusion des instances représentatives du personnel. Malgré ce recul général, FO se distingue comme le syndicat le plus implanté dans le secteur privé en Savoie, avec 109 syndicats. Dans le secteur public, FO Savoie s'était déjà affirmée comme la première organisation syndicale lors des élections de 2022.

Contrairement aux idées reçues, notamment de la part du gouvernement, les syndicats ne sont pas en perte de vitesse. FO Savoie a enregistré une progression de 4,5 % de ses adhésions en 2024, et ce, malgré des fermetures d'établissements.

Revendications syndicales fortes : retraites et TVA sociale

Abrogation de la réforme des retraites de 2023

La Commission Exécutive a réaffirmé avec force, l'exigence d'une abrogation

immédiate de la réforme des retraites de 2023, qui a repoussé l'âge légal de départ de 62 à 64 ans. FO milite pour un retour à 60 ans dès que possible.

Un rapport de l'INSEE datant de 2023 révèle qu'en moyenne, entre 55 et 61 ans, à peine 21 % des seniors ne sont ni en emploi, ni à la retraite. Cette statistique souligne la contradiction de la réforme. Les seniors au boulot, les jeunes au chômage.

Alors que le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) n'a pas encore été publié, des spéculations vont bon train concernant une projection hypothétique de passage à 66,5 ans pour 2070. FO dénonce ces anticipations, rappelant que la Cour des comptes a souligné un excédent de 8,5 milliards d'euros pour le régime en 2023. Cette projection ne concernerait que les salariés âgés de 20 ans en 2025. Projection absurde, a moins que l'on soit en capacité en 2025 de prévoir le temps qu'il fera dans 45 ans.

Opposition à la TVA sociale

FO s'oppose farouchement à l'instauration d'une TVA dite "sociale", qu'elle considère comme une mesure qui accentuerait la pression financière sur les ménages les plus modestes. La TVA est l'impôt le plus injuste, car elle applique un coût uniforme sur les produits, impactant de manière disproportionnée les différentes catégories de revenus.

Selon les économistes, une telle réforme entraînerait un déséquilibre où les 10 % les plus riches verraient leurs ressources impactées de 3 %, tandis que les 10 % les plus pauvres subiraient une perte de pouvoir d'achat de plus de 8 %.

Les 80 ans de la Sécurité sociale : un héritage à défendre

La réunion a également été l'occasion de rappeler les 80 ans d'existence de la Sécurité sociale, créée en 1945 dans un contexte de reconstruction après la guerre, alors que la France était confron-

tée à la misère et à la famine, avec un taux d'endettement de 160 % du PIB. Nos grands parents l'ont tout de même fait !

FO a rappelé les avancées sociales obtenues depuis 1945 : augmentation des salaires, réduction du temps de travail, passage de deux à cinq semaines de congés payés et affirmation des droits des travailleurs. Cependant, le syndicat souligne que la croissance n'a pas profité à tous de manière équitable. Les 1 % les plus riches ont bénéficié deux fois plus de la croissance des revenus que les 50 % les plus pauvres, tandis que les revenus intermédiaires ont stagné ou diminué.

FO s'inquiète des conséquences des remboursements des Affections Longues Durées (ALD), de la baisse des indemnités journalières et du report de l'âge de départ à la retraite, qui pénalisent toujours les mêmes : ceux qui comptent chaque euro pour subvenir aux besoins de leur famille.

Pour commémorer les 80 ans de la Sécurité sociale, l'Union Départementale organisera à la rentrée de septembre un après-midi dédié avec des rassemblements devant la CPAM, la CAF et la CAR-SAT de Savoie. L'objectif est de rappeler collectivement le rôle essentiel de la "Sécu", du droit de chacun à cotiser selon ses moyens et de bénéficier selon ses besoins. Cette journée se conclura par une conférence publique sur l'histoire de la Sécurité sociale, à la salle Jean Renoir de Chambéry.

Solidarité internationale

La réunion de la Commission Exécutive s'est clôturée par une réaffirmation du soutien de FO aux populations victimes de la "sauvagerie de l'envahisseur", notamment en Ukraine, avec plus de 30 000 morts depuis 2022, et en Palestine, où l'on dénombre plus de 100 000 victimes civiles, dont 12 000 enfants.

UNION DES RETRAITÉS DE SAVOIE

AG de l'UCR FO Ronce-les-Bains RESOLUTION



Lors de la 130ème Assemblée Générale de l'UCR FO les 140 délégués présents représentant les UDR FO et les sections fédérales de

retraités ont discuté et adopté la résolution suivante :

L'indépendance syndicale : fil conducteur de notre action

Alors que l'on célèbre le 130ème anniversaire du congrès constitutif de la Confédération Générale du Travail en septembre 1895 à Limoges, l'AG de l'UCR FO rappelle que la CGT FORCE OUVRIERE considère que nous sommes " les véritables continuateurs du syndicalisme ouvrier, dans ses traditions et dans son action ».

Ainsi que le souligne le manifeste adopté lors du congrès constitutif de la CGT FO les 12 et 13 avril 1948

« Le Syndicalisme a pour fondement la liberté. Il ne saurait exister véritablement sans un état suffisant de démocratie dans la nation. Il ne saurait avoir d'action efficace sans la garantie pour ses adhérents et pour lui, d'une entière liberté d'expression et d'action ».

En ce sens, l'AG de l'UCR FO réaffirme son attachement indéfectible à la Charte d'Amiens et aux principes de liberté et d'indépendance à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques, des églises, des religions et des sectes philosophiques.

Pour le Pain, la paix, la liberté

Considérant que le syndicalisme a pour devoir de se consacrer à la sauvegarde de la paix, l'AG de l'UCR FO condamne toutes les guerres : aucun conflit armé ne justifie que des populations entières (en particulier les femmes et les enfants) souffrent et servent de chair à canon.

A ce propos, l'AG reprend à son compte la lettre au Président de la République dans laquelle le secrétaire général de la CGT - FO rappelle notamment qu'« aucun chemin vers la paix ne peut s'ouvrir tant que continueront les bombardements et le blocus de Gaza. Cette situation de guerre, de bombardement, de famine organisée dépasse toutes les limites de l'entendement et de l'humanité. »

Pour l'AG de l'UCR FO, cette lettre s'inscrit dans la tradition historique de notre organisation exprimée dans le manifeste de la CGT contre la guerre du 29 juillet 1914 : « La guerre n'est en aucune façon, une solution aux problèmes posés. Elle est et reste la plus effroyable des calamités humaines. Faisons tout pour l'éviter ! (...) A bas la guerre ! Vive la paix ! ».

« Les gouvernements passent, les revendications restent »

Alors que les gouvernements défilent, l'UCR FO, avec la CGT-FO, est déterminée à mener la lutte contre les mesures d'austérité et le dogme de la réduction de la dépense publique. Elle entend poursuivre et amplifier le combat pour la satisfaction des revendications : Contre un projet de budget visant à faire supporter à la population laborieuse les réductions budgétaires

L'AG de l'UCR FO constate que malgré les changements successifs de premier ministre, il s'agit de la même politique visant à faire payer les salariés actifs, chômeurs et retraités qui s'applique au nom de la réduction du déficit.

Or, contrairement à ce qui est affirmé, le creusement du déficit ne provient pas d'une hausse in-

contrôlée des dépenses mais bien d'une baisse des recettes.

Pour l'UCR FO, c'est d'autant plus inacceptable que les entreprises du CAC 40 ont reversé en 2024 près de 100 milliards, soit 66% de leurs bénéfices, à leurs actionnaires,

Les aides publiques versées aux entreprises sans contrepartie s'élèvent à 211 milliards d'euros, La fraude et l'évasion fiscale détectées s'élèvent à près de 100 milliards d'euros par an,

Et dans le même temps, le chef de l'État décide de porter les dépenses militaires à 5 % du PIB (soit environ 130 milliards d'Euros). D'un côté, les gouvernements sont riches et dépensiers pour la guerre, de l'autre ils sont avares et austéritaires pour les services publics dont la population a besoin. L'AG de l'UCR FO refuse les budgets d'austérité et d'économie de guerre et réaffirme la nécessité des services publics de proximité partout sur le territoire.

Avec la Confédération, l'UCR FO n'affirme « pas de suspension pour les revendications » et s'inscrira dans toutes les mobilisations dont l'objectif sera de faire aboutir les revendications :

Pour l'abrogation de la réforme des retraites

Avec la confédération, l'AG de l'UCR FO considère, après les annonces du 1er ministre, que « la suspension n'est pas l'abrogation » et exige l'abrogation de la réforme des retraites de 2023, imposée par 49-3, rejetée par l'immense majorité des salariés et qui reste injuste, brutale et injustifiée.

L'AG rappelle son attachement au régime de retraite par répartition. Elle réaffirme son rejet à la mise en place d'un régime universel par points ou à un régime basé sur la capitalisation. Le système par répartition est le seul qui assure la solidarité intergénérationnelle et garantisse des droits aux chômeurs, mères de famille, invalides, etc.

Elle exige le maintien de tous les régimes, de toutes les caisses, le maintien du Code des pensions civiles et militaires.

Avec la Confédération, l'UCR FO continue de revendiquer un retour à la retraite à 60 ans et aux 37,5 annuités de cotisations dès que les conditions seront réunies.

Pour l'accès aux soins pour tous

Pour l'AG de l'UCR FO, la Santé est un droit inaliénable qui est pourtant méthodiquement remis en cause depuis des années.

L'AG de l'UCR FO condamne les politiques d'austérité qui ont conduit l'hôpital public au bord du gouffre.

Cette situation alarmante résulte de la dictature de l'ONDAM (Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie), appliquée budgétairement depuis les ordonnances Juppé de 1996 sur tout le territoire par les Agences Régionales de Santé et qui a amené à la suppression de postes, à la disparition de services et d'établissements hospitaliers. Couplée avec le manque criant de médecins et les « quotas » de formations paramédicales, elle a abouti à la multiplication des déserts médicaux en ville comme en zone rurale.

Pour les personnes âgées, c'est une aggravation considérable des risques.

L'AG de l'UCR FO dénonce la volonté du gouvernement de doubler le montant des franchises médicales et de remettre en cause la prise en charge à 100% des ALD.

L'AG de l'UCR FO revendique la création des milliers de postes nécessaires pour un bon fonctionnement des services de santé, l'arrêt des fermetures d'établissements, de lits et la réouverture des lits d'aval indispensables dans toutes les spécialités ainsi que la création massive de lits de réanimation et le maintien de tous les services d'urgence existants et la création de tous les services de soins nécessaires afin de prendre en charge les patients

dans de bonnes conditions.

Pour la défense de la Sécurité Sociale

Alors que nous commémorons le 80ème anniversaire de la Sécurité Sociale, l'AG de l'UCR FO réaffirme son attachement à ses principes fondateurs contenus dans les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945.

L'AG de l'UCR FO dénonce la campagne éhontée et mensongère relative au prétendu « trou de la Sécurité Sociale », comme elle s'insurge contre tous les propos expliquant que les cotisations sociales reposent trop sur le travail.

Leur objectif consiste ni plus ni moins à en finir avec notre protection sociale fondée sur le salaire différé et sur la solidarité selon le principe « chacun cotise selon ses moyens, et reçoit selon ses besoins. »

L'AG de l'UCR-FO rappelle que le financement de la Sécurité Sociale repose actuellement pour plus de la moitié sur la CSG, ce qui fait économiser aux entreprises des milliards dont l'équivalent est prélevé sur le pouvoir d'achat des ménages, c'est-à-dire des salariés, actifs, chômeurs et retraités.

Attaquée constamment depuis sa création par le pouvoir en place (quelle que soit sa tendance), elle fait aujourd'hui l'objet d'une offensive sans précédent de la part des gouvernements successifs.

Comme le rappelle la déclaration de la CE Confédérale du 22 mai dernier : « Alors que l'on célèbre cette année les 80 ans de la sécurité sociale, FO défend un modèle qui a toujours démontré sa pertinence, garantissant l'égalité des droits pour toutes et tous, indispensable à la cohésion sociale de la République. La commission exécutive dénonce l'affaiblissement de ce modèle, basé sur le salaire différé (cotisations sociales) et la fiscalisation toujours plus poussée de son financement et ne participera pas à son démantèlement. »

C'est la raison pour laquelle, l'AG de l'UCR FO rejette fermement à toute politique d'exonérations de cotisations patronales qui s'élèvent en 2025 à 77 milliards d'euros.

Pour la défense de tous les services publics

L'AG de l'UCR FO déplore l'abandon des services publics depuis des années.

Qu'il s'agisse des transports, de l'école, des services de l'Etat, des organismes et services sociaux, les suppressions massives de postes dégradent considérablement la situation, transformant certains territoires en véritables déserts, sans école, sans poste, sans perception, services publics indispensables pour les retraités comme pour toute la population.

L'AG de l'UCR FO constate la généralisation de la dématérialisation et du tout numérique et le recours systématique aux serveurs vocaux interactifs. Elle condamne le développement exagéré de ces pratiques conduisant à ce que l'on appelle la "fracture numérique", dénoncée par un rapport de la Défenseure des droits.

Elle dénonce les conséquences de cette politique qui participe à la destruction des services publics, à la suppression de personnel et non à faciliter la vie des citoyens notamment les plus âgés. De ce fait, ces évolutions aboutissent à imposer des déplacements longs et fréquents, forcément coûteux, voire à renoncer à ses droits.

L'AG de l'UCR FO exige le rétablissement des services publics supprimés et de l'accueil par des agents, le droit au maintien des formulaires papier et l'envoi de document d'information réguliers, dans le domaine public (énergie, Sécurité sociale...)

Face à la numérisation systématique de l'accès aux services publics et la disparition des guichets d'accueil, l'AG revendique le maintien de l'accueil physique pour tous les services publics.

UNION DES RETRAITÉS DE SAVOIE

Concernant les retraités, l'UCR FO continuera à agir Pour la défense et l'amélioration du pouvoir d'achat

Pour l'AG de l'UCR FO, les retraités ne sont ni des nantis, ni des « vaches à lait », ni des « sans dents », ni des « boomers ».

Aussi, il est hors de question d'accepter une année blanche qui aboutirait au gel des pensions, au gel des minimas sociaux, au blocage des barèmes de l'impôt ce qui augmenterait l'impôt sur le revenu, De la même façon, l'AG s'oppose à la suppression de l'abattement fiscal de 10%

A l'inverse, l'AG de l'UCR FO revendique :

Le rattrapage immédiat de la perte de plus de 10% depuis 2012 pour toutes les retraites,

L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen,

Le retour aux 10 meilleures années pour le calcul des retraites pour le privé, ainsi que des droits à retraite en cours de constitution, sur l'évolution des salaires (et non sur les prix), ainsi que la suppression de la décote.

Un revenu minimum de retraite pour tous, qui ne puisse être inférieur au smic pour une carrière complète.

Le maintien et l'amélioration des droits aux pensions de réversion, la suppression des conditions de ressource dans le régime général et l'amélioration des taux de réversion.

Le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour les parents isolés, veuves et veufs, La suppression de la Contribution additionnelle de solidarité (CASA) de 0,3 % acquittée depuis le 1er avril 2013 par tous les retraités imposables pour financer le coût de la prise en charge de la perte d'autonomie, et dénonce le détournement du produit de cet impôt en 2013 et 2014. 5

La suppression de l'augmentation de 25% de la CSG depuis janvier 2018, et le refus de toute nouvelle hausse de la CSG-CRDS des retraités et au-delà de la suppression de la CSG.

L'AG de l'UCR FO exige un rattrapage du montant des retraites dans les DOM TOM afin qu'elles rejoignent le niveau de l'hexagone.

Non à la hausse des cotisations des complémentaires santé.

L'AG de l'UCR FO dénonce l'augmentation des complémentaires santé de près de 7% en 2025 après des hausses s'élevant à plus de 16% entre 2022 et 2024 qui résulte du désengagement de l'assurance maladie décidée par les gouvernements.

L'UCR FO sera vigilante pour l'année 2026 car les premières annonces de hausse de cotisations pré-sagent des taux de 5% minimum.

Pour l'UCR FO, la combinaison de ces augmentations et de la baisse du pouvoir d'achat des retraités, ont des conséquences redoutables pour des milliers d'entre eux qui ne vont plus pouvoir payer leur complémentaire et donc plus pouvoir se soigner correctement. L'AG de l'UCR FO rappelle que le coût moyen d'une complémentaire santé pour une personne seule âgée de plus de 65 ans s'élève à environ 1500 € par an et à plus de 2800 € pour un couple.

Or, la cause principale du désengagement de la Sécu est à rechercher dans les exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises et qui s'élèvent à 77 milliards pour l'année 2025.

Pour l'UCR FO, les frais des complémentaires santé doivent être pris en charge dans le cadre d'un crédit d'impôts pour l'ensemble des retraités avec l'ambition d'un élargissement de la couverture de base de l'assurance-maladie.

Pour une véritable prise en charge de l'autonomie dans le cadre de la Sécurité Sociale

L'AG rappelle que la perte d'autonomie constitue un risque de santé au même titre que n'importe quelle maladie et doit relever de la branche maladie de la Sécurité sociale.

Mais, avec la création de la 5ème branche, c'est en réalité la mise à l'écart des retraités et des personnes handicapées qui est programmée dans la mesure où cette branche est gérée par la CNSA (Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie) qui n'est pas un véritable organisme de Sécurité sociale et qui est financée par l'impôt.

L'UCR FO demande que l'APA soit alignée sur la PCH (Prestation de Compensation pour l'Handicap).

L'AG de l'UCR condamne la politique de fermeture des EHPAD publics au prétexte du « virage domiciliaire ». Elle revendique :

Que soient créés de nouveaux EHPAD publics, indispensables pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les personnes âgées dépendantes,

Que soient prises les dispositions pour embaucher les 240 000 professionnels dont les EHPAD ont, selon plusieurs rapports, besoin pour garantir un taux d'encadrement acceptable,

Que soient revalorisés les salaires et d'améliorer les conditions de travail des personnels, aussi bien dans les EHPAD que pour les Services de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD).

L'AG de l'UCR déplore que le secteur de l'accompagnement des personnes âgées à domicile soit asphyxié et considère qu'il faudrait créer au bas mot 100 000 nouveaux emplois pour répondre aux demandes.

L'AG revendique le nécessaire accompagnement des 750 000 personnes âgées en situation d'isolement extrême.

L'AG de l'UCR FO refuse la mise en place d'une assurance autonomie obligatoire par capitalisation pour soi-disant limiter le reste à charge des ménages alors que celui-ci est en EHPAD de 2 000 euros en moyenne et que nombre de personnes à domicile ne dépensent pas leur plan d'aide, faute de ressources suffisantes ou de personnels.

De la même façon, l'AG de l'UCR FO n'accepte pas la proposition de faire gérer l'APA (Allocation Perte d'Autonomie) par les caisses de retraite et de fusionner une partie de l'APA avec l'aide sociale des caisses de retraite dans la mesure où cela risque de « dénaturer » les missions des caisses de retraite et de faire peser de plus en plus la prise en charge de la perte d'autonomie sur les retraités eux-mêmes au travers de leurs caisses.

Plus que jamais l'UCR FO revendique la mise en œuvre effective d'une loi de programmation pluriannuelle et son financement pour le grand âge qui prenne en compte les revendications des personnels et des personnes âgées en perte d'autonomie :

Un agent par résident dans les EHPAD qui doit être correctement formé et rémunéré et bénéficier conditions de travail décentes.

La construction en nombre d'EHPAD publics pour faire face aux besoins liés au vieillissement de la population.

La création de 100 000 postes pour tous les services d'aide à domicile et une amélioration de leur rémunération, de leur formation et de leurs conditions de travail pour permettre une prise en charge répondant aux besoins.

La suppression du Reste à Charge pour les personnes concernées en EHPAD ou à domicile.

L'unité d'action

Concernant l'unité d'action, l'AG de l'UCR FO rappelle que l'UCR a participé à la création du groupe des 9 qui, depuis 10 ans, malgré les difficultés a su travailler pour ouvrir de perspectives revendicatives aux retraités.

Mais, l'AG insiste sur le fait que si ce groupe perdure c'est parce qu'il a su, en particulier grâce à l'UCR FO, rester fidèle au principe qui veut que l'unité d'action ne puisse se concevoir en dehors de l'unité sur les revendications qui sont à l'origine du G9 :

- Défense du pouvoir d'achat des retraites par

l'indexation de toutes les pensions sur les salaires comme le prévoit le code de la sécurité sociale, la revalorisation dans l'immédiat des pensions au moins à hauteur de l'inflation, le rattrapage des pertes subies et de ne plus avoir de retraite inférieure au SMIC

- Défense de l'accès aux soins dans le cadre du 100% Sécu que nous revendiquons

- Défense des services publics, en particulier ceux de proximité : hôpitaux, EHPAD, SSAD, transports...

Aussi, l'AG de l'UCR FO invite toutes les structures de retraités FO à être vigilantes et à refuser toute tentative visant à dénaturer nos revendications et à nous intégrer dans un prétendu « syndicalisme rassemblé ».

En tout état de cause, l'AG de l'UCR FO considère que les journées d'action « saute-mouton » et autres « jeudis de la colère », loin de faire avancer nos revendications, constituent un obstacle à l'action commune au niveau national indispensable pour faire plier le gouvernement et gagner sur nos revendications.

La FERPA

S'agissant de la Fédération Européenne des Retraités et Personnes Âgées (FERPA), l'Assemblée générale se félicite de la position de la Fédération exprimée dans la motion « Pour une paix juste et durable » soutenue par la délégation de l'UCR-FO. Elle se félicite également de la participation active de la Fédération aux travaux de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) au cours desquels un projet de résolution sur les retraites a été adopté, reconnaissant le rôle important des retraités dans la société. L'AG mandate la délégation de l'UCR pour participer à la recherche de solutions pérennes au financement de la FERPA en lien avec le trésorier de l'UCR-FO.

La construction et le développement de l'UCR FO

Concernant le développement, l'AG prend acte du travail effectué depuis la dernière AG à Marseille pour le développement de l'UCR et de ses différentes structures (UDR, sections fédérales de retraités)

Il enregistre avec satisfaction la publication du Guide du futur retraité et du retraité sous l'égide de la Confédération et de l'UCR FO.

Pour l'AG, ce guide doit être un outil au service de toutes les structures de l'organisation dans l'objectif de répondre aux questions que se posent les retraités et les futurs retraités et de les aider dans leurs démarches.

Elle considère que le Supplément à la Lettre de l'UCR FO constitue un bon outil d'information permettant aux structures de coller au plus près de la situation.

L'AG de l'UCR FO prend acte de la volonté de mettre à jour le fichier des destinataires de La Lettre de l'UCR FO et invite les UDR et les sections fédérales de retraités à multiplier les contacts avec les syndicats afin d'agir de concert pour que le slogan « Retraité un jour, syndiqué toujours » se concrétise par de nouvelles cartes et de nouvelles vignettes UCR.

L'AG prend acte de la volonté d'engager un travail de fluidification des cotisations par le biais de E-FO. Pour l'AG de l'UCR FO c'est le meilleur moyen de les convaincre que, même lorsqu'on en retraite, on continue à avoir besoin du syndicat.

Mais cela nécessite que, dans toutes les structures de l'organisation soient mis en discussion les moyens de donner corps aux statuts confédéraux.





Un problème de consommation, de logement ?

Sur RDV

04 79 69 24 87
04 79 69 23 40



afoc.chambery@free.fr

CHAMBERY—3 rue Ronde

Tous les mardis de 15 h à 17 h
Tous les jeudis de 15 h à 17 h
Tous les vendredis de 9 h à 12 h

Plus proche de chez vous !

AIX LES BAINS—Anciens Thermes Place Maurice Mollard

Le 1er mardi du mois de 14 h à 18 h
☎ 09.84.59.58.01

MONTMELIAN—2 rue du D. Veyrat

1er mercredi du mois de 17 h à 18 h
☎ 06.88.28.57.33

PONT DE BEAUVOISIN SAVOIE Rue des Etreys

Le mercredi de 9 h à 12 h
☎ 04.79.69.23.40

AFOC

AFOC 73



Henri ROCHAS
Président de l'AFOC 73

TVA sociale et pouvoir d'achat des consommateurs

La TVA sociale est une mesure qui consiste à réduire les cotisations sociales des entreprises en augmentant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'objectif est d'améliorer la compétitivité des entreprises et de favoriser l'emploi. Cependant, cette approche présente des risques pour le pouvoir d'achat des consommateurs.

L'un des principaux inconvénients est la hausse des prix des biens et services, qui touche particulièrement les ménages modestes. En effet, la TVA est un impôt indirect et non progressif, ce qui signifie qu'il affecte tous les consommateurs de la même manière, indépendamment de leurs revenus. Cette augmentation des prix peut entraîner une diminution de la consommation, un moteur essentiel de l'économie.

Par ailleurs, l'anticipation d'une hausse des prix pourrait inciter les consommateurs à réduire leurs dépenses et à privilégier l'épargne, ce qui aurait un impact négatif sur le commerce et l'emploi. De plus, si la baisse des cotisations patronales permet aux entreprises de produire à moindre coût, cela n'est efficace que si la demande reste forte. Une consommation atone pourrait annuler les bénéfices attendus de cette mesure.

En conclusion, la TVA sociale comporte des risques significatifs pour le pouvoir d'achat des ménages et la dynamique économique. Avant d'adopter le cas échéant une telle réforme, il est crucial d'en évaluer toutes les conséquences et de trouver un équilibre entre compétitivité et protection du pouvoir d'achat.

En l'état, l'Afoc n'est pas favorable à une telle mesure qui ne s'inscrit pas dans une démarche de justice sociale.

Henri ROCHAS, Président AFOC 73

Christian FLORENTIN, Secrétaire Général AFOC 73



**SANTÉ
PRÉVOYANCE
ÉPARGNE
SERVICES FINANCIERS
RETRAITE**

**SE SAVOIR
ENTOURÉ,
ÇA CHANGE
LA VIE**

Parce que le Groupe APICIL protège les personnes, toutes les personnes rien que les personnes, nous nous engageons à accompagner chacun de nos clients dans leurs projets. Car nous savons que se savoir bien entouré est nécessaire pour avancer. Et ça change la vie !

Protéger et servir depuis 80 ans

groupe-apicil.com

